

Décision

Générale

colonial

Décision n° 28-464-1935 Nominations

n° 28-464-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 juillet 1935

Numéro JO

n° 464 du 31/07/1935

Date du numéro

31 juillet 1935

TEXTE INTÉGRAL

le médecin capitaine Bergeret, désigné pour servir hors cadres à la Côte française des Somalis, débarqué à Djibouti le 30 juin 1935 est chargé : 1° Du service de l'infirmier indigène, de l'assistance médicale, du dispensaire, de la prison, de la visite des prostituées et éventuellement du lazaret : 2° Du service des arraisonnements : 3° De la visite sanitaire des viandes de boucherie : 4° De la visite des fonctionnaires et du personnel de la brigade. Il aura droit aux indemnités réglementaires. Le médecin capitaine Bergeret prôtera, en temps que médecin-arraisonneur, le serment prescrit par la loi.